

Commune de

Médréac



Bulletin municipal  
Été 2019

## Sommaire

Le mot du Maire	p. 2
À savoir	p. 3
Recensement	
Révision PLU	
Plan canicule	
À retenir	p. 4
Horaire Mairie	
Agence postale	
Forum des Associations	
Comice agricole	
Paris Brest Paris	
Fleurissement	
Maisons fleuries	
À vivre	p. 5
Commémoration du 8 mai	
Offre de santé	
État civil - Hommage	p. 6
Classe 9	p. 7
Citoyenneté	p. 8 - 9
Finances	p. 10 - 11
Urbanisme	p. 12 - 17
S.P.A.N.C.	
Assainissement collectif	
Travaux d'aménagement du centre-bourg	
Lotissement le Champ Janaie	
École des sept loups	p. 18 - 19
École Saint-Joseph	p. 20 - 21
Médiathèque	p. 22 - 23
C.S.F.	p. 24 - 25
Entité	p. 26 - 29
Communauté de Communes S.I.A.E.P. SMICTOM	
Mémoire	p. 30
Talents	p. 31
Vendredis du rail	p. 32

## Le Mot du Maire

Médréaciennes, Médréaciens,

Pour la troisième année consécutive, des engins de chantier ont envahi notre bourg afin d'en modifier son aspect. Après les abords de la mairie, il y a deux ans, puis ceux de l'église, l'année dernière, les extrémités ouest, est et nord ont été redessinées ou sont en passe de l'être.

Cette troisième tranche a commencé par la rue de la Libération, de l'ancienne poste jusqu'au panneau de fin d'agglomération. Complicés à bien des égards, ils ont nécessité la fermeture partielle ou totale de la chaussée, ce qui n'a pas manqué de causer certains désagréments. Je tiens ainsi à remercier de leur bonne compréhension, riverains, habitants et toutes les personnes contraintes d'emprunter les déviations mises en place.

La rue de Dinan est, à son tour, en voie de réfection. Il reste la rue de Bretagne, en sa partie ouest, jusqu'au calvaire, qui sera restructurée d'ici au mois de septembre.

Il en sera alors terminé de cette vaste opération visant à redynamiser notre centre-bourg, à le sécuriser, à en canaliser la circulation, tant des automobiles que des deux-roues et piétons, à en structurer le stationnement et à se conformer aux obligations légales pour les personnes à mobilité réduite.

Ceci me semble être une bonne base à la revitalisation de notre espace.

La révision du Plan Local d'Urbanisme, la mise en séparatif de nos réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, effective dès le début de l'année 2020, l'acquisition de la maison médicale par la commune, point de départ d'un projet de santé qui se précise, l'étude d'un circuit de randonnée autour du bourg, intégrant le site du Bois-Gesbert, voire celui de Lampouy, demeurent autant d'actions qui ne manqueront pas de renforcer l'image d'une cité dynamique, bien dans son temps et de démontrer l'idée d'un réel « bien-vivre à Médréac ».

Je vous souhaite à toutes et à tous le plus agréable des étés.

*Jean-Claude OMNES, Maire*

Ce bulletin municipal a été imprimé sur un papier recyclé.

Il a été élaboré par la commission Communication composée de :  
Linda Guenroc, Xavier Dugenetais, Christophe Allée.

Aucune photo  
insérée  
dans ce bulletin  
n'est libre de droit.

Cette commission reste à votre écoute  
pour la diffusion d'une information sur le médréact,  
sur le panneau d'informations  
ou sur le bulletin municipal du mois de décembre,  
en partie consacré à la vie de nos associations.

Pour toute info à diffuser, contactez le secrétariat de la mairie,  
ou mieux, notez l'adresse suivante : medreact2@orange.fr

## Le recensement à 16 ans, c'est obligatoire

**Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape dans le « parcours de citoyenneté »**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## À savoir

### Révision du P.L.U.



Le diagnostic du territoire, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), la traduction réglementaire, ont été réalisés et présentés lors de la seconde réunion publique qui a eu lieu le 24 juin 2019. La phase de formalisation étant achevée, le projet de PLU a été arrêté par le conseil municipal le 1er juillet dernier. Ce projet a été transmis aux Personnes Publiques Associées qui ont 3 mois pour émettre un avis. Le dossier sera, au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019, soumis à une enquête publique qui durera au moins un mois durant lequel les citoyens pourront prendre connaissance du projet et soumettre leurs observations.

## PLAN CANICULE 2019

### RECENSEMENT DES PERSONNES A RISQUES

Conformément à l'article L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles, les mairies doivent tenir un registre recensant les éléments relatifs à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui en font la demande dès l'entrée en vigueur du décret organisant les modalités de recensement (le lendemain de sa publication au Journal Officiel). Ces données sont notamment utilisées pour organiser un contact périodique avec les personnes répertoriées lorsque le plan canicule est mis en œuvre.

La demande peut se faire par écrit directement en mairie, à l'aide d'un formulaire mis à disposition, ou sur appel téléphonique. Elle peut être réalisée par la personne concernée ou par son représentant légal, ou encore par un tiers (personne physique ou morale, un CCAS par exemple) à condition que ladite personne ne s'y oppose pas.

Les personnes pouvant être inscrites sur le registre sont :

- les personnes âgées de 65 ans,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail), résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées.

Cette inscription est volontaire, facultative et déclarative (sur l'honneur). La personne dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations. Le maire communique, sur sa demande, le registre nominatif de sa commune au préfet, à l'exclusion de toute autre personne physique ou morale.

Il appartient au préfet et à lui seul, en sa qualité d'autorité chargée de mettre en œuvre le plan d'alerte et d'urgence, de faire communiquer tout ou partie des données du registre à d'autres destinataires, tels les organismes et services chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile, en cas de déclenchement du plan. Dans ce cadre, le maire n'agit que sur instructions du préfet.

Dès lors que le niveau de mise en garde (MIGA) serait déclenché par le préfet du département, les personnes inscrites seront régulièrement contactées téléphoniquement par la mairie et le cas échéant visitées.

**En période de canicule, la population Médréacienne est invitée à faire preuve de vigilance et de solidarité à l'égard des personnes âgées et handicapées vivant seules.**

**Ne pas hésiter à prévenir la mairie au 02.99.07.23.20 pour des situations concernant des personnes isolées et fragilisées.**



## À retenir

### Horaires mairie

*Fermetures d'été :  
la mairie sera fermée  
les samedis  
13, 20, 27 juillet  
et les 3, 10, 17 et 24 août*

Lundi	9 h - 12 h	15 h - 17 h
Mardi	9 h - 12 h	Fermé l'après-midi
Mercredi	9 h - 12 h	15 h - 17 h
Jeudi	9 h - 12 h	15 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h	Fermé l'après-midi
Samedi	9 h - 11 h 30	

Un ascenseur, situé sur le côté rue de Dinan, est disponible pour toute personne à mobilité réduite pendant les heures d'ouverture.

### Agence postale : horaires des levées

15 h 30 la semaine et 11 h 15 le samedi

### Forum des associations

Le 10<sup>e</sup> forum des associations se déroulera du **samedi 07 septembre** durant toute la matinée.

Ce forum se tiendra à la salle des sports. Les associations pourront y présenter ainsi l'étendue de leurs activités.

### Comice agricole

Le comice agricole aura lieu le **samedi 07 septembre 2019 à Saint-M'Hervon**. Le thème porte cette année sur la notion du « Cultivons le vivre ensemble ». Toute personne désireuse de participer en tant que bénévole est la bienvenue et peut contacter par mail ou téléphone les mairies de Montauban et Saint-M'Hervon.

### Le parcours du Paris-Brest-Paris Randonneur 2019

C'est depuis la Bergerie Nationale située dans le parc du château de Rambouillet que s'élanceront les 6.000 participants de la mythique randonnée Paris-Brest-Paris du 18 au 22 août 2019.

Médréac, intégrée dans la cinquième étape Tinténiac-Loudéac pour l'aller et la dixième étape Loudéac-Tinténiac pour le retour, verra comme à son habitude le passage des randonneurs, de jour, de nuit, dans le vent, sous l'azur, sous la lune, sous l'orage...



### Fleurissement

Comme chaque année, un concours des maisons fleuries est organisé. Pour y participer, rien de plus simple : remplissez ce bon d'inscription et déposez-le à la mairie. Un nombre de participants minimal conditionnera la présence de telle ou telle catégorie au concours.

### Inscriptions concours des maisons fleuries

Bulletin d'inscription à remettre en mairie **avant le 29 juillet 2019**.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tous les participants auront un prix.

## Commémoration du 08 mai

A l'occasion de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, une cérémonie avec dépôt de gerbes s'est déroulée le mercredi 8 mai dernier.



Le cortège s'est ébranlé de l'école publique vers le monument aux morts. Monsieur le Maire, Jean-Claude Omnès, a fait lecture du message du secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire auprès du ministre de la Défense. Les élèves des écoles des sept loups et Saint-Joseph, accompagnés du public, ont entonné ensuite deux couplets et refrain de l'hymne national.

Tout le monde a pu se retrouver ensuite dans la salle d'honneur de la mairie autour d'un pot de l'amitié.

## Offre de santé

Comme vous le savez, notre commune est toujours à la recherche de médecins généralistes pour venir épauler le Dr Fresnel. Depuis les dernières communications, les actions menées par les professionnels de santé et la municipalité se poursuivent. Nous sommes tous impatients de retrouver de nouveaux praticiens sur notre territoire et souhaitons partager avec vous tous les dernières démarches entreprises.

Au printemps dernier, la municipalité a trouvé un accord avec la famille Fresnel pour la reprise de la maison de Santé, Route de Quédillac. Cette acquisition, en passe d'être finalisée, va donner lieu à un aménagement des locaux dans le but de disposer de conditions optimales pour exercer à plusieurs.

Le souhait premier est bien entendu de maintenir l'attractivité de notre territoire en favorisant l'arrivée de nouveaux professionnels de santé. Par l'acquisition de la maison médicale, la municipalité se positionne comme véritable acteur du projet de santé de Médréac.

Dans cette nouvelle étape, en complément de l'étroite collaboration avec les professionnels de santé, leurs actions au travers de leur association et toutes les initiatives personnelles entreprises que l'on peut saluer, Médréac a fait le choix de s'appuyer sur les services de l'entreprise Office Santé avec la mission globale suivante :

Assistance et conseil à maîtrise d'ouvrage :

- Analyse de l'organisation actuelle
- Evaluation des qualités techniques du bâtiment existant
- Recueil des besoins des professionnels y exerçant à ce jour
- Analyse des potentialités d'aménagement, extension et préconisations d'organisation
- Diagnostic et accompagnement
- Activation des réseaux de professionnels de santé afin de favoriser le recrutement d'un, ou plusieurs médecins généralistes
- Publication du projet sur site et réseaux Office Santé
- Accompagnement stratégique des élus et professionnels de santé, dont particulièrement le Dr Fresnel, notre généraliste.

Parallèlement, diverses démarches auprès d'organismes et de professionnels de santé extérieurs donnent quelques signes encourageants. Les deux axes ainsi suivis sont indissociables. C'est bien l'ensemble de ces moyens mis en œuvre qui permettront d'aboutir à l'installation de nouveaux généralistes dans les meilleurs délais afin de retrouver et pérenniser une offre de soins adaptée à notre commune. A cet égard, l'automne prochain devrait voir mûrir de manière décisive le projet de santé Médréacien.

## État civil fin 2018 – Premier semestre 2019

### Décès, Transcriptions et inhumations

- |   |  |
|---|--|
| • RENAULT Henri<br>1 le Clos du Roquet 18/12/2018               | • LOCHET Chantal<br>1 rue de Chateaubriand 01/02/2019                    |
| • LEGENDRE Joël<br>1 rue de Chateaubriand 24/12/2018            | • SOURD Robert<br>1 rue de Chateaubriand 26/02/2019                      |
| • CRESPEL André<br>9 La Ville Gentille 03/01/2019               | • BIGOT Christine née GESFEROIS<br>7 rue des Longchamps 26/02/2019       |
| • COUDRON Marie née FERRON<br>1 rue de Chateaubriand 07/01/2019 | • TULOUP Yvonne née LESAGE<br>18 La Ville Eon 05/03/2019                 |
| • MARTIN Joseph<br>10 La Ville Louvette 11/01/2019              | • LAGOUTTE Pauline née SICOT<br>23 le Gros Chêne 20/05/2019              |
| • HURÉ Odette née RENARD<br>rue de Chateaubriand 12/01/2019     | • CHARPENTIER Louis<br>9 Lanjégu 22/06/2019                              |
| • MARTIN Fernand<br>10 la Ville Louvette 30/01/2019             | • LEJARD Lucienne<br>née BRINDEJONC<br>lotissement le Domaine 25/06/2019 |
| • EGRON Jacques<br>22 Carcouvran 29/01/2019                     |  |

### Naissances

- LEVREL Paul  
43 Siaume 01/01/2019
- COLLET Jeanne  
20 chemin du Pré Renault  
22/01/2019
- PUILLANDRE Maho  
56, les Rouvrais 26/01/2019
- BROUARD Tiago  
13, la Ville aux Pierres  
08/02/2019
- RUELLAN Timéo  
2, la Ragotière 22/02/2019
- JOBARD Lily  
12, Demois 12/03/2019
- GUILLOU Tyméo  
14, rue de Rennes 13/03/2019
- GILLOUAYE Margot  
5, rue de Landujan 07/04/2019

### Mariages

- FLOHIC Yann et VILLAIN Aurélie  
27 avril 2019
- CHARLOT Kévin et GAZIT Inbal  
8 juin 2019



Hélène ne manquait aucun forum des associations à Médréac, comme ici en 2012.

## Hommage

Elle venait de célébrer ses 78 ans. Hélène LECOQ, s'en est allée le 07 février dernier des suites d'une longue maladie, comme il est coutume de dire.

Hélène avait pris le poste de secrétaire de mairie à Médréac en 1963, jusqu'au mois de janvier 2003. Si l'on tient compte de ses deux congés maternité, elle a ainsi consacré trente-huit années à la gestion du quotidien de la commune et de ses habitants. Hélène était aussi très active en dehors de la mairie. Elle était investie dans de nombreuses associations : présidente de la « gym » dans la commune, trésorière des comités départemental et régional de cette discipline pendant de nombreuses années, très active au sein du C.C.A.S. de Saint-M'Hervon, déléguée cantonale de « Générations mouvements », réseau associatif de retraités, trésorière de l'Office Cantonal des Sports pendant près de quinze ans, poste qui rappelait sa passion pour les sports, notamment le ping-pong, discipline dans laquelle elle avait brillé. Celles et ceux qui l'ont connue ou côtoyée garderont un souvenir ému de cette femme généreuse, dynamique et engagée.

Le conseil municipal tient à manifester sa gratitude et sa reconnaissance envers Hélène pour le dévouement dont elle a fait preuve pendant toute sa carrière.



PHOTOGRAPHE Mathilde Marchix

## Seconde édition de la journée citoyenne : UN NOUVEAU SUCCÈS

Le samedi 25 mai 2019, date officielle de la journée citoyenne sur le plan national, notre commune a marqué l'événement de son empreinte pour la seconde année consécutive. Pour rappel, le principe d'une telle journée est simple : les habitants d'une commune ou d'un quartier consacrent une journée pour réaliser ensemble des projets, qu'ils ont eux-mêmes proposés dans leur commune. Cela



(Photo Claude Le Guillard)

peut aller de chantiers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipements, de valorisation de l'histoire et du patrimoine à des projets associatifs, culturels, éducatifs ou tout simplement ludiques. Cela peut représenter également des tâches de faible priorité dans un service communal, éternellement reportées.

### **Le cru 2019 avait de quoi séduire :**

**1 - Opération « Village propre ».** Cette action consistait à ramasser tous les déchets jetés, laissés à même le sol, dans le périmètre du bourg. Le résultat est éloquent :

Plus de 2000 mégots ramassés, 24 kg de déchets récoltés en dehors des rues régulièrement nettoyées : canettes, paquets de cigarette, bouteilles en verre, capsules, papiers, objets divers, sans compter nombre de déjections canines.

Forts de ce constat, les citoyens ont souhaité la mise en place de réceptacles pour les mégots et des distributeurs de gants pour les propriétaires de chiens.



Dans le même temps, ils ont souhaité que ce bulletin d'informations se fasse l'écho de l'absolue nécessité de sensibiliser, encore et toujours, les citoyens à ne plus jeter, par des gestes insoucians, voire inconscients, leurs débris et à veiller à la propreté du site dans lequel ils évoluent au quotidien.

**2 - Nettoyage et entretien de divers sites de notre commune :** le lavoir, la croix des Sept Loups, le calvaire, etc. Ces actions permettent de redonner éclat et beauté à ces lieux emblématiques. Un sentier près de la gare a été fauché.





**2000 filtres de cigarette  
récoltés en quatre heures de temps :  
Ne mégotons plus !**

Eco Volontaire International (EVI) estime à 4 500 milliards le nombre de mégots jetés dans la nature chaque année, soit 137 000 environ par seconde. Face à ce constat, il s'avérait intéressant de savoir combien nous pourrions trouver de ces petits déchets particulièrement polluants sur une partie de notre commune. Le résultat est éloquent : Sur un périmètre de quelques centaines de mètres carrés (le centre bourg), une dizaine de personnes ont récolté en

quatre heures plus de 2000 mégots.

Outre le fait qu'il soit potentiellement responsable de nombreux feux, le mégot jeté dans la nature se révèle hautement toxique et non biodégradable, mettant en péril la faune et la flore.

La société Mégo!, installée à Bourg-Blanc dans la Finistère, prouve qu'un recyclage est possible en la matière. Notre commune se doit de mettre en place un dispositif de collecte dynamique des mégots de cigarettes et participer à l'effort grandissant de sensibilisation.

### Il n'est plus temps de mégoter...

Si de plus en plus de citoyens font des efforts remarquables pour la propreté publique, d'autres, cependant, continuent à ne pas s'en soucier et à jeter notamment leurs mégots de cigarette, leurs canettes, leurs chewing-gum. **Cela doit cesser.**

**Tous ensemble, soyons citoyens !** C'est vital, tant pour notre santé que pour notre cadre de vie. Le même problème existe pour les déjections canines. Là encore, il convient de dire et redire que jamais votre chien ne sera en mesure de ramasser ses crottes.

**3 - Couverture de livres provenant du fonds de la médiathèque.** Plus de 40 ouvrages de bande dessinée, passant dans de nombreuses mains, ont ainsi été protégés, pour assurer un aspect neuf.

À l'image de l'entraide villageoise d'autrefois, une journée de travail citoyen se doit d'être ponctuée de moments de convivialité. Un pique-nique a ainsi été pris sur le site de la gare sous un agréable soleil. Le soir, un couscous savamment concocté a été servi au restaurant scolaire, dans une même ambiance bon enfant. La préparation de ces deux repas constituait un atelier à part entière autour d'ingrédients provenant des commerces de la commune.

La journée citoyenne se veut être un moment d'échange intergénérationnel et de cohésion sociale, une journée grâce à laquelle tous les liens des différents échelons de la communauté se resserrent : entre les personnes, entre les cultures, les âges et les sexes, entre les associations, les entreprises, les artisans, les agriculteurs et les populations. En ce sens, Ce 25 mai a été une journée hautement conviviale, fraternelle, durant laquelle les citoyens sont passés du stade de consommateur de leur cité à celui d'acteur à part entière.

Bravo à tous les citoyens pour ce qu'ils ont réalisé et gageons qu'ils soient encore plus nombreux l'an prochain pour une troisième journée citoyenne.

### Des campagnes qui font mouche :

Communiquer, toujours communiquer !!!

Chacun avec ses slogans : la ville de Lille et sa lutte contre le jet de mégot ou celle de Calvisson, commune de 5 600 habitants située près de Nîmes.

Des affiches qui posent les bonnes questions.



**Nous ramassons  
chaque année  
18 TONNES  
DE MÉGOTS.**

**UN MÉGOT  
PAR TERRE :  
68 EUROS  
D'AMENDE!**

[lille.fr](http://lille.fr)

LA PROPRIÉTÉ, C'EST NOUS. C'EST VOUS.



**Le village propre, c'est  
l'affaire de tous !**

**Trottoir ou Crottoir?**



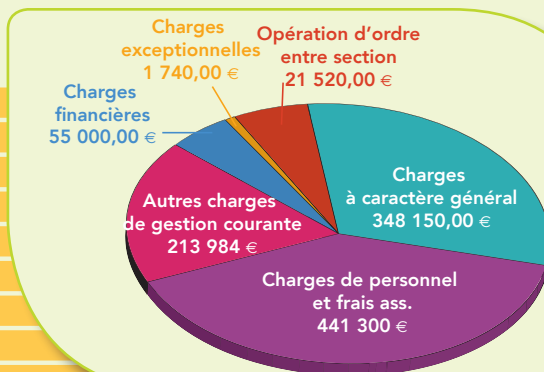
**La solution?**

des chiens, prenez en main vos responsabilités !

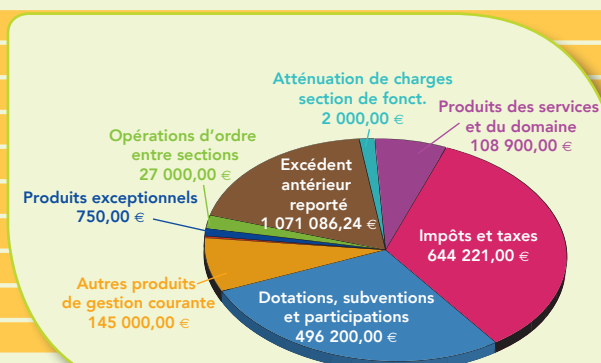
## Compte administratif 2018 et budget primitif 2019 Budget principal

### Budget fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA 2018	BP 2019
<b>DÉPENSES</b>		
011 Charges à caractère général	287 572.39 €	318 120.00 €
012 Charges de personnel et frais ass.	394 214.61 €	438 300.00 €
014 Atténuation de produits	84.00 €	150.00 €
65 Autres charges de gestion courante	194 775.98 €	219 985.00 €
66 Charges financières	42 910.34 €	50 000.00 €
67 Charges exceptionnelles	607.96 €	1 700.00 €
042 Opérations d'ordre entre section	21 514.11 €	20 007.00 €
023 Virement à la section d'investissement		1 350 232.78 €
<b>Total</b>	<b>941 679.39 €</b>	<b>2 398 494.78 €</b>



SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA 2018	BP 2019
<b>RECETTES</b>		
013 Atténuation de charges sect. de fonct.	2 966.27 €	1 000.00 €
70 Produits des services et du domaine	118 275.03 €	106 200.00 €
73 Impôts et taxes	724 617.12 €	686 204.00 €
74 Dotations, subventions et participations	613 417.84 €	526 100.00 €
75 Autres produits de gestion courante	157 989.09 €	150 000.00 €
76 Produits financiers	13.27 €	0.00 €
77 Produits exceptionnels	2 751.97 €	2 137.66 €
042 Opérations d'ordre entre section	0.00 €	27 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 620 030.59 €</b>	<b>1 498 641.66 €</b>
002 Excédent antérieur reporté Sect. Fonct.	1 071 086.24 €	899 853.12 €



### Budget d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES	CA 2018	BP 2019
10 Dotations, fonds divers et réserves		1 300.00 €
16 Remboursement emprunts et dettes	365 648.98 €	371 500.00 €
20 Immobilisations incorporelles	32 959.42 €	104 500.00 €
21 Immobilisations corporelles	207 079.13 €	492 200.00 €
23 Immobilisations en cours	788 227.69 €	1 137 000.00 €
040 plus/moins-values sur cessions immobilisations	0.00 €	27 000.00 €
001 Déficit antérieur reporté Sect. Invest.	0.00 €	849 584.32 €
<b>Total</b>	<b>1 393 915.22 €</b>	<b>2 983 084.32 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES	CA 2018	BP 2019
10222 FCTVA	152 364.00 €	150 000.00 €
10226 Taxe aménagement	10 468.93 €	9 000.00 €
1068 Excédents de fonctionnement capit.	7 598.00 €	849 584.32 €
13 Subventions d'investissement	14 846.70 €	269 000.00 €
16 Emprunts et dettes assimilées		175 260.22 €
165 Dépôts et cautionnements reçus	688.79 €	
2315 Installations, matériels et outillage techniques	200 749.68 €	130 000.00 €
024 Produits des cessions		30 000.00 €
021 Virement de la section de fonctionnement		1 350 232.78 €
040 Opérations d'ordre entre section	21 514.11 €	20 007.00 €
<b>Total</b>	<b>408 230.21 €</b>	<b>2 983 084.32 €</b>
002 Excédent antérieur reporté Sect. Fonct.	136 100.69 €	

BUDGET	Compte Administratif 2018				Budget Primitif 2019			
	Fonctionnement		Investissement		Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
ASSAINISSEMENT	37 777.07 €	223 917.50 €	231 204.97 €	155 338.3 €	186 857.78 €	186 857.78 €	322 335.93 €	322 335.93 €
SPANC	432.13 €	2 332.49 €			5 050.00 €	5 050.00 €		
LOTISSEMENT LE CHAMP JANAIE	435 779.94 €	435 030.08 €	425 865.64 €	524 281.60 €	536 886.28 €	536 886.28 €	505 918.92 €	505 918.92 €
CCAS	14 865.80 €	25 938.95 €	7 065.34 €	7 100.00 €	20 126.32 €	20 126.32 €	8 801.94 €	8 801.94 €

## Subventions accordées aux associations

Nom de l'association	Ville	Subvention 2018
Club des Menhirs	Médréac	380 €
Association Quads-cool	Médréac	1000 € + 1500€ = 2 500€
Association communale de Chasse	Médréac	200 € fonctionnement + 400 € pour le piégeage = 600€
UNC - AFN	Médréac	300€
Union Sportive Médréac	Médréac	3 000 € + 1 000€ = 4 000€
Vie Libre section Médréac	Médréac	380 €
Comité des fêtes de Médréac	Médréac	2 000 € + 1 600€ = 3 600€
Association Loisirs Créatifs	Médréac	250 €
Musiques et orgues	Montauban	170 €
Amicale des donateurs de sang	Montauban	150 €
Association le trèfle à 4 feuilles	Montauban Médréac	500 €
EAPB Brocéliande - Athlétisme	Iffendic	50 €
Olympic club Montalbanais- Judo	Montauban	150 €
OCCE école publique (petites sorties scolaires)	Médréac	15 €/enfant pour 1 sortie /an sur justificatif Soit 1 530 € (*1)
OCCE Ecole publique (classe de découverte)	Médréac	50 € x 36 élèves Soit 1 800 € (*2)
Ecole privé St Joseph (Semaine au cirque)	Médréac	50 € x 70 élèves Soit 3 500 € (*2)
CSF de Médréac (accueil de loisirs)	Médréac	45 000 €
Association Gymnastique volontaire	Médréac	250 € + 250 € = 500€
Comice agricole intercommunal		1 492.80 €
Non affecté		8 147.20 €
<b>Total prévu au budget :</b>		<b>75 000.00 €</b>

Pour les sorties scolaires, le Conseil Municipal précise qu'il est subventionné 1 sortie par élève (petite ou grande) par année scolaire

(\*1) Pour les petites sorties scolaires (à la journée), la règle de financement adoptée par la commune pour les deux écoles est la suivante :

- 15 €/enfant pour 1 sortie /an sur justificatif présenté par l'école.

(\*2) Pour les voyages scolaires (plusieurs jours), la règle de financement adoptée par la commune pour les deux écoles est la suivante :

- pour un voyage dont le cout par élève est < 500 € : 50 €/enfant pour 1 voyage /an sur justificatif présenté par l'école.

- Pour un voyage dont le cout par élève est > 500 € : 10% du cout du voyage pour 1 voyage / an sur justificatif présenté par l'école.

## Taux d'imposition

**Les taux d'imposition 2019 restent inchangés par rapport à 2018.**

Taxe d'habitation	14,43 %
Taxe foncière bâti	17,15 %
Taxe foncière non bâti	46,10 %

## Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)

Les contrôles effectués par le SPANC sont une obligation fixée aux communes par la loi et qui s'imposent donc aussi, par là-même, aux particuliers. La périodicité des contrôles ne peut excéder dix ans. Concernant le SPANC de Médrac, elle a été fixée à six ans. Les derniers contrôles datant de 2014, l'année 2020 donnera donc lieu à de nouvelles vérifications.

### Quelques Rappels sur les obligations des usagers

Les habitations non desservies par un réseau public de collecte des eaux usées (égoûts) doivent être équipées d'une installation autonome dite «d'assainissement non collectif» pour traiter leurs eaux usées domestiques. Si l'objectif prioritaire est de prévenir tout risque sanitaire, il est aussi de limiter l'impact sur l'environnement et de participer ainsi à l'effort national de protection de la ressource en eau.

En tant qu'usager de l'assainissement non collectif, vous devez limiter l'impact environnemental de vos rejets et respecter les obligations réglementaires relatives au SPANC. Avant tout projet de réalisation ou de réhabilitation de votre installation, vous devez contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif dont vous dépendez (se renseigner en mairie) afin qu'il vérifie la conformité de votre projet.

Vous devez faciliter l'accès à votre installation lors des différents contrôles réglementaires effectués.

Dans le cadre d'une opération soumise à permis de construire ou d'aménager (impactant votre installation), vous devez joindre au dossier de demande l'attestation de conformité de votre projet d'assainissement non collectif, délivrée par le SPANC.

Lors de la vente de votre habitation, vous avez l'obligation de fournir le rapport de contrôle du SPANC daté de moins de 3 ans et, à défaut, le faire réaliser à vos frais.

En cas de risque environnemental et/ou sanitaire avéré(s), vous devez réaliser des travaux dans un délai de 4 ans. Ce délai est ramené à 1 an en cas de vente ou acquisition d'un logement. En cas de dysfonctionnement de l'installation, vous procéderez aux réparations dans les meilleurs délais.

Pour que votre installation d'assainissement soit efficace, elle doit être bien conçue. Pour cela, vous devez identifier les contraintes et définir vos exigences avant de procéder à une sélection des technologies adaptées et de l'entreprise qui en assurera l'installation.

En tant qu'usager de l'ANC, vous êtes seul responsable du bon fonctionnement de votre installation.

### Composition d'une installation

Une installation d'assainissement non collectif désigne toute installation d'assainissement assurant la collecte, le transport, le traitement et l'évacuation de l'ensemble des eaux usées domestiques (à l'exception des eaux pluviales).

1. La collecte et le transport des eaux usées en sortie d'habitation sont réalisés d'une part par des dispositifs

de collecte (boîte (plus couramment appelé regard) etc.), puis par des canalisations;

2. Le traitement des eaux usées est réalisé :

- soit par le sol en place ou par un sol reconstitué à l'aval d'une fosse septique toutes eaux,
- soit par un dispositif de traitement agréé par les ministères de la Santé et de l'Écologie;

3. L'évacuation des eaux usées domestiques traitées est réalisée en priorité par infiltration dans le sol ou irrigation souterraine soumise à condition et à défaut, après autorisation par rejet vers le milieu hydraulique superficiel (cours d'eau,...). Pour mémoire, il faut rappeler que l'évacuation des eaux usées par puits perdu appelé plus couramment puisard est interdite depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

### Pour faire simple, voici les principaux points contrôlés du SPANC :

le bon état des ouvrages, leur accessibilité, la collecte, la ventilation, les rejets, l'accumulation des boues dans le prétraitement (fosse ou décanteur), l'entretien des bacs graisse, s'il existe, la réalisation et la fréquence des vidanges ainsi que la validité du bon que vous aura remis le vidangeur.



Concernant Médrac, les contrôles d'assainissement non collectifs sont facturés selon le barème suivant : (tarifs TTC)

Contrôle de faisabilité	53.90 €
Contrôle de conception	53.90 €
Contrôle de réalisation	82.50 €
Contrôle de bon fonctionnement (périodique)	67.10 €
Contrôle visite (CBF P)	42.90 €
Contrôle de bon fonctionnement (avant vente bien immobilier)	132.00 €
Visite technique (CBF AV)	92.40 €
Prélèvement et analyse de rejet (paramètre MES et DBO)	47.30 €

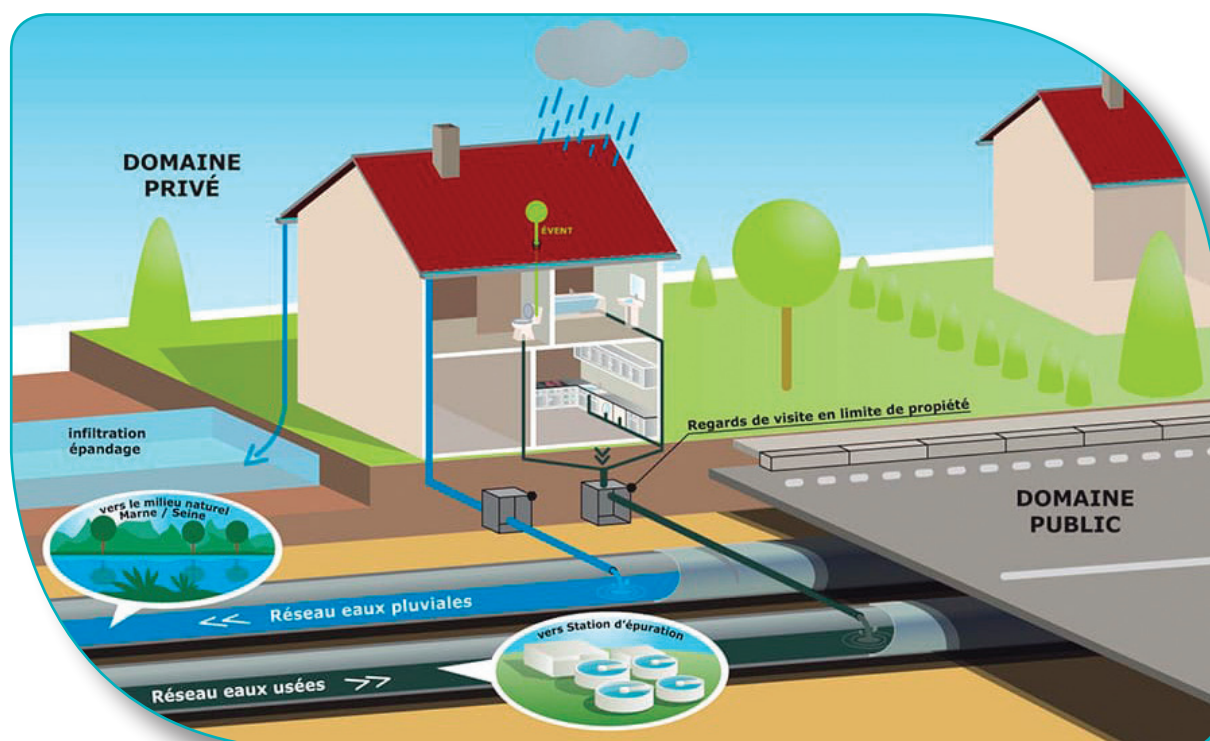
## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

**Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, chaque usager devra être prêt pour la mise en séparatif des réseaux.**

Quatre années se sont écoulées depuis l'envoi du courrier initial demandant aux usagers de se conformer en matière de séparation des réseaux d'eaux usées et pluviales. Pour rappel, le délai prévu par la loi est de deux ans.

Parce qu'elle est vitale pour le bon fonctionnement et la pérennité de notre station d'épuration ; parce que les usagers ayant réalisé leurs transformations sont en droit d'attendre qu'elles ne restent pas vaines, la mise en séparatif devra bien être effective dès le mois de janvier 2020.

Rappelons que le raccordement des immeubles aux égouts publics est une obligation applicable à l'ensemble des propriétaires. Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement sont à leur charge exclusive. De son côté, la Commune, en vertu de l'article L. 1331-4 du code de la santé publique et en plus de ses obligations de collecte, de transport des eaux domestiques, du stockage, de l'épuration et le rejet des eaux collectées ou bien encore de l'élimination des boues d'épuration, est investie d'une mission générale de contrôle des raccordements aux réseaux publics. Ce contrôle porte à la fois sur la conformité de la partie privée du raccordement et sur les ouvrages incorporés au réseau public.



Il est également important de souligner que le propriétaire qui ne se sera pas conformé aux obligations lors de la mise en séparatif, est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance qu'il aurait payée au service public d'assainissement si son immeuble avait été raccordé au réseau ou équipé d'une installation d'assainissement autonome réglementaire, et qui peut être majorée dans une proportion fixée par le conseil municipal dans la limite de 100 %. La commune peut, après mise en demeure, procéder d'office et aux frais de l'intéressé aux travaux indispensables.

Nous n'en sommes pas là. Les usagers n'ayant pas encore débuté leurs travaux ont donc six mois pour se mettre en conformité. Pour rappel, séparer les réseaux, c'est laisser les eaux de gouttière s'écouler dans le réseau historique et diriger les eaux ménagères (lessive, cuisine, bains) ainsi que les eaux vannes (WC) vers le nouveau réseau des eaux usées, via le dernier regard posé.

La municipalité et ses services techniques restent à la disposition des riverains afin de déterminer la nature et l'ampleur des modifications à réaliser.

Une fois les réseaux séparés, un diagnostic complet, dont les modalités précises restent à définir, sera engagé sur la totalité du périmètre de l'assainissement collectif afin de s'assurer de la pleine et entière autonomie des eaux usées et des eaux pluviales.

## Travaux d'aménagement du centre bourg

Après les deux tranches de 2017 et 2018, qui avaient porté sur le noyau même du bourg, il restait, comme convenu, à aménager les extrémités ouest, nord et est du bourg.

Fort logiquement, la partie la plus longue, mais aussi la plus contraignante, qui s'étend de la rue de la Libération jusqu'au pont-bascule, en limite



d'agglomération, a été prioritairement restaurée. Non sans mal, un sol instable au niveau de la caserne des pompiers a obligé à décaisser très profondément la chaussée. Ces difficultés ont occasionné quelques retards dans la mise en œuvre. Cette partie est en voie de finalisation.

Les aménagements devaient répondre à deux impératives nécessités qu'étaient l'esthétique et la sécurité.

A l'entrée de l'agglomération, un plateau surélevé a ainsi été posé afin de réduire la vitesse. Assez prononcé dans sa partie haute du fait de la chaussée en pente, il se révèle prononcé pour les véhicules à quatre roues et motos, tandis que les deux-roues non motorisés le trouveront plutôt doux.



Des chicanes marquées par des pavés centraux ont été mises en place pour inciter encore le conducteur à ralentir.



## Urbanisme

En remontant vers le bourg, les accès à la salle des fêtes, à la médiathèque et à l'espace de vie sociale ont été sécurisés par un autre plateau surélevé. La vitesse de 30 km/h était d'une absolue nécessité pour ces lieux fréquentés.



La rue de la libération a fait peau neuve. Les trottoirs ont été mis aux normes en matière d'accès pour les personnes à mobilité réduite. La chaussée a été volontairement peu élargie afin d'assurer une vitesse modérée d'un plateau à l'autre.

L'accès au pont-bascule a été facilité. Des places de stationnement sont venues s'ajouter à celles existantes pour l'accès au cimetière. Il est à noter qu'il n'était possible d'installer qu'un passage pour piétons dans cette zone, sur la partie limitée à 30 km/h. Pour une sécurité maximale, il convient donc d'emprunter ce passage protégé où que l'on soit garé.



Des carrés de verdure, de part et d'autre de la chaussée, sont prévus. Gazon et fleurs occuperont bientôt ces endroits.



# Urbanisme

## Rue de Dinan

### Aménagement

C'est au tour de la rue de Dinan de faire peau neuve. Comme pour les autres rues, de nécessaires et importants travaux ont été réalisés en matière d'assainissement d'eaux usées et eaux pluviales. Le bas de la rue verra la mise en place d'un plateau surélevé afin de sécuriser les abords de l'école des Sept loups. Le tout sera terminé d'ici la fin du mois de juillet et ne viendra donc pas perturber la rentrée scolaire de septembre.



## Rue de Rennes

### Renforcement des Eaux pluviales

Après quelques contretemps d'ordre administratif et réglementaire, la rue de Rennes a enfin hérité en début d'année de canalisations d'eaux pluviales de part et d'autre du pont de chemin de fer. Elles seront plus à même d'absorber le flux en cas de fortes pluies.

Coût des travaux 99 148,04 € H.T., subventionné à hauteur de 12155 € (Fonds de Concours Solidarité)



## Rue de Bretagne

### Aménagement

La rue de Bretagne constitue la dernière partie de la 3<sup>e</sup> tranche à aménager.



### **Bétons désactivés, un usage exclusivement réservé aux piétons.**

Trop de véhicules motorisés se garent sur les parties en bétons désactivés qui ne sont en aucun cas destinés à pareil usage. Des emplacements en enrobé sont prévus à cet effet.



## Lotissement LE CHAMP JANAIE

8 lots sont d'ores et déjà vendus, visibles en noir sur le plan ci-contre.

22 restent disponibles :

Moins de 300 m<sup>2</sup> : 3

300 à 349 m<sup>2</sup> : 5

350 à 399 m<sup>2</sup> : 5

400 à 449 m<sup>2</sup> : 5

450 à 499 m<sup>2</sup> : 2

500 à 538 m<sup>2</sup> : 2

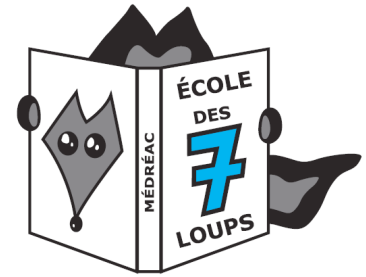
Le prix du m<sup>2</sup> est fixé à 75 euros TTC, avec exonération totale des frais de raccordement.

Réservations auprès de la mairie (02 99 07 23 20).



Les parcelles déjà vendues sont indiquées en noir.

*Année scolaire 2018-2019 :  
une année riche en projets.*



## **Classe de mer à Plévenon pour tous les CE1 et CE2 de l'école**

Les 35 enfants de CE et leurs enseignants sont partis du 23 au 25 avril au centre PEP à Plévenon. Au Programme : découverte du milieu marin, milieu naturel, écosystèmes, patrimoine naturel et culturel (visite de Fort la Latte)... Trois jours riches en découvertes, qui ont donné lieu à de belles créations de cartes postales qui ont été exposées à la fête de l'école.

## **Une compagnie musicale à l'école !**

Les maternelles ont créé un spectacle original pour la fête de l'école avec leurs enseignants, en intégrant des comptines et chansons apprises avec la compagnie Artamuse lors de leurs interventions dans l'école.



## **Au feu les pompiers !**

Toute la classe de PS-GS a découvert avec émerveillement les véhicules et la caserne de Médréac, le tout très bien expliqué par trois gentils pompiers : Sébastien, Mickaël et Gwendal. Ils sont repartis enchantés et avec l'envie de devenir pompier quand ils seront grands !



14/06/19. Superbe visite de la caserne des pompiers de Médréac

## **Sortie à Rennes pour tous les CM1 et CM2 en car, en train en métro !**

Sur place, les élèves ont fait un rallye histoire organisé par l'office du tourisme de Rennes et ont assisté à une séance sur le système solaire au Planétarium.

## **La vie de château pour les CP-CE1**

Animation avec personnes costumées, visite du château, essai de parties d'armures, et action du Pont-Levis.



## Des projets inter-classes

Chaque année, les grands de l'élémentaire vont lire des albums aux enfants de la maternelle. Le projet Olympiades du CP et CM2 est attendu tous les ans par les enfants. La dernière semaine de l'année scolaire, les élèves sont répartis dans des groupes multiniveaux et s'affrontent autour d'un quiz de connaissances et d'épreuves sportives. Une belle manière de conclure l'année.

L'école favorise ainsi les rencontres entre les élèves d'âge différent.



## Découverte de la programmation pour les CM de l'école

L'école a eu la chance de disposer de robots Blue-Bot. Les élèves ont ainsi pu s'initier à la programmation.

## Un moment de partage : la fête de l'école

Comme chaque année, deux spectacles ont été présentés aux parents.



## Inscriptions en maternelle

A l'école publique, nous accueillons les enfants à partir de la Toute Petite Section. Plusieurs rentrées sont possibles dans l'année.

## Remerciements

Les enseignants remercient la municipalité et l'APE, ses membres actifs et tous les parents investis au sein de l'école sans qui de nombreux projets ne pourraient pas voir le jour.

La directrice de l'école, Nolwenn GUIODO, se tient à votre disposition pour tout renseignement et pour les inscriptions.

N'hésitez pas à prendre contact par téléphone : 02 99 07 30 06 ou par mail [ecole.0350334y@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350334y@ac-rennes.fr)



## LE COIN DES MATERNELLES

### Intervention Artamuse

Au mois de mai, Nous avons eu une résidence d'artiste dans la classe de maternelle. La compagnie Artamuse est venue trois fois, ils ont appris aux enfants à utiliser leur voix pour chanter, et ils leur ont montré des instruments différents sur le thème de l'eau et du vent. Ils leur ont appris un chant sur l'eau afin que les enfants puissent participer au spectacle. La dernière séance s'est déroulée en présence des parents. Nous avons assisté au spectacle à la salle des fêtes de Saint m'Hervon.

### La maison de retraite

Fin mai, les MS sont allés à la Maison de retraite de Médréac pour réaliser le potager avec les résidents. Nous avons planté des courgettes, des aubergines et des fleurs. Les résidents ont aidé les enfants. Les enfants ont été très à l'aise, très sociable. Ils ont rapidement engagé le dialogue. Les résidents nous ont invités à revenir le 28 juin pour partager un temps autour des jeux de société et notamment autour des toupies. Les résidents ont expliqué qu'ils avaient aussi des toupies mais qu'elles n'étaient pas comme celles d'aujourd'hui. Les enfants sont ravis de faire découvrir leur propre toupie aux personnes âgées.



## DU CÔTÉ DES C.E.

### FESTIVAL « MOTS ET MERVEILLES » 2019 - SPECTACLE « BRUT »

Le 27 avril, nous avons assisté au spectacle « Brut » présenté dans le cadre du festival « Mots et Merveilles », organisé par le collège La Providence de Montauban de Bretagne.

Deux comédiennes nous ont raconté l'histoire de Victor, un jeune collégien. Pour nous raconter cette histoire, elles ont utilisé un bloc d'argile. Au fur et à mesure du spectacle, elles modelaient les personnages. Elles faisaient aussi varier leur voix pour interpréter ceux-ci.

Notre avis sur le spectacle :

« J'ai trouvé ce spectacle très amusant. Parfois, ça faisait un peu peur. » (Elixane)

« J'ai bien aimé ce spectacle. Pendant celui-ci, j'ai souvent été surpris. » (Jonathan)

« J'ai apprécié ce spectacle. Grâce au jeu des comédiennes, on reconnaissait facilement les personnages. » (Alice)

« L'histoire était intéressante. » (Rosalie)

« J'ai aimé ce spectacle car parfois on rigolait, parfois, on avait peur. » (Gaël)

« Nous avons beaucoup aimé ce spectacle et nous avons été impressionnées par la vitesse à laquelle les comédiennes modelaient les personnages ! » (Adèle et Nila)

« Nous avons tous adoré la musique créée par Victor à la fin du spectacle ! » (La classe de CE1/CE2)

Nous conseillons à tous d'aller découvrir ce spectacle !



## QUANT AUX C.M...

### Nos entraînements à la balle au pied

Cette année, nous avons travaillé la balle au pied. Nous avons commencé nos séances le lundi 7 Janvier et nous avons terminé le lundi 8 Mars. Une séance sur deux était animée par Simon, Gireg ou Yoann. Il viennent de la FFF ( Fédération Française Football Cette activité nous a sensibilisés au football et nous a incité à suivre la coupe du monde féminine.

Durant ces entraînements, nous avons appris à mieux contrôler la balle, à tirer, mais aussi la cohésion d'équipe ou à être maître du temps ou du jeu.

# École St Joseph



## Du 27 au 29 mai : Toute l'école en classe découverte

### Jour 1 : 27 mai

Nous sommes partis pour 2 h 45 de route. Arrivés au Port du Bec, nous avons pique-niqué par maison de couleur.

Peu après, les CM sont partis avec Teddy, un ostréiculteur. Dans sa cabane, Teddy nous a appris

beaucoup de choses sur les huîtres. Il nous a même fait goûter ses huîtres salées.

Puis tous les élèves ont repris la route en direction du centre de vacances de Ker Natra au Château d'Olonne, un vrai paradis. Après le dîner, nous avons eu un peu de temps pour jouer. On est tous allé dans nos chambres pour dormir à 22 heures.

### Jour 2 : 28 mai

Durant cette deuxième journée, nous avons découvert les marais salants à l'écomusée du Daviaud.

Nous avons débuté la matinée par étudier le sel dans différents ateliers, puis nous sommes allés observer un marais salant.

L'après-midi, nous sommes allés visiter le château d'eau de Kulmino.

Avant de monter tout en haut du château d'eau, notre guide nous a présenté l'édifice, puis nous avons étudié les circuits de l'eau. Là-haut, la vue était magnifique. Tout le monde est monté, même ceux qui avaient un peu peur.



### Jour 3 : 29 mai

Pour cette dernière matinée, nous sommes retournés à l'écomusée du Daviaud. Nous avons découvert la faune et la flore de l'estran avant de se rendre au Passage du Gois..

Nous avons apprécié ces trois jours, mais nous aurions bien aimé que cela dure plus longtemps !



# Médiathèque

## Se distraire, s'informer, se cultiver, se former, découvrir...

La Médiathèque municipale est un service public, dont l'entrée est libre aux heures d'ouverture publique, pour lire sur place ou voir les expositions ou encore assister aux animations, mais aussi pour rêver, flâner, découvrir ou travailler, se connecter à des ressources numériques en ligne, etc. Nous sommes disponibles pour des renseignements, des conseils, des réservations. Pour emprunter un document, ou consulter en ligne, l'inscription est nécessaire avec une adhésion annuelle valide de date à date.

Les collections se composent d'environ 12000 documents tous supports confondus, dont 20 % prêtés par le Conseil départemental et régulièrement échangés pour permettre leur renouvellement avec 13 abonnements à des magazines adultes et jeunesse et un nouveau fonds ludothèque. Tous les thèmes sont abordés : voyage, sport, loisirs,

cuisine, jardin, économie, actualité, informatique, histoire... La Médiathèque assure de nouveaux usages numériques : l'accès à des ressources numériques en ligne de chez soi dans les domaines de la formation en langues, l'accès à 60000 modules en formation informatique, mais-aussi à la presse en ligne avec l'ensemble de la presse française et internationale, à l'écoute de musique en streaming ; elle propose également des jeux en ligne sur place à la Médiathèque et des formations tablettes pour les plus de 60 ans, mensuellement, proposés dans le cadre intercommunal. L'accès à

Internet est possible sur deux postes en accès direct avec outils bureautiques, connexion Wifi possible, stockage de données et jeux accessibles pour les plus jeunes. Une inscription et autorisation préalables sont nécessaires pour les mineurs qui doivent être accompagnés quand ils ont moins de 12 ans.



### **Les animations et expositions depuis Janvier 2019 :**

Depuis le début de l'année, une rencontre en Mars avec deux ateliers a été organisée par Sophie Deutschmann, éducatrice spécialisée, sur le thème « Ateliers numériques : générations connectées », ainsi qu'une journée sur les contes de Brocéliande avec la conteuse Marie Tanneux en photo, accompagnée d'un musicien, pour toutes les classes des deux écoles de la commune. Des expositions comme « Grosse bêtise » sur le thème de la BD, puis « Le tout petit jeu » pour les plus jeunes; une valise thématique « le cinéma anglais » toujours disponible, puis une exposition de tableaux de la conteuse Lucie Denonne.

### **Cet été venez profiter de nombreuses nouveautés dans toutes les collections :**

livres, CD , DVD, livres-CD mais aussi de réservations possibles, selon vos goûts et vos aspirations. La Médiathèque permet de faire aussi des découvertes ! Avant la fermeture estivale rappez vos documents en prêt et vous pourrez emprunter un peu plus de documents pendant les vacances, si vous le souhaitez.

Beaucoup de bons livres à découvrir cet été avec, enfin, plus de temps pour lire ! Par exemple... : le roman « Ciao Bella » de Giuliano Serena avec toute une

histoire familiale chantante, vibrante et joyeuse, « Les gratitudes » de Delphine de Vigan qui évoque le destin croisé de Jérôme, l'orthophoniste chargé de suivre l'enfant Michka; « ligne de faille » premier roman de Joseph Ponthus, où un ouvrier intérimaire embauche dans les conserveries de poissons et les abattoirs bretons, mais aussi « Le restaurant de l'amour retrouvé » d'Ito Ogawa, ou l'histoire d'une cuisinière au Japon ; ou « La petite boulangerie du bout du monde » de Jenny Colgan où Polly quitte Plymouth et va trouver refuge et refait sa vie dans un petit port tranquille d'une île des Cornouailles, etc. et puis pleins d'autres auteurs avec leur derniers livres comme Nicolas Beuglet ; G. Musso ; D. Foenkinos ; F. Bourdin... et beaucoup d'autres documents comme des CD et des DVD.



**N'oubliez pas , des documents peuvent être réservés sur demande :** un fonds sur le tourisme est disponible sur réservation au Conseil départemental avec des guides de voyage, des auteurs, des titres ou des sujets. La Médiathèque de Montauban nous prête également des romans de terroir, renouvelés tous les 6 mois.

**Rappel des animations « Bébés lecteurs »** et contes à la Médiathèque. Elles sont poursuivies une fois par mois, à la rentrée scolaire 2019/2020. Pour les séances bébés lecteurs : les enfants de moins de 4 ans sont accueillis, accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle et à la rentrée, les horaires seront légèrement modifiés : première séance de 10 H à 10 H 30 et la seconde séance à 10 H 40 jusqu'à 11 H 10. L'accueil des enfants accompagnés se fait à la Médiathèque avec Lucie Denonne, conteuse à la Communauté de Communes, qui assure également un mercredi par mois, une heure de « contes », un flyer est disponible à la Médiathèque.

**Des animations et expositions à venir :** à la rentrée scolaire, deux expositions « Formes et couleurs » & « Des animaux et des hommes » avec documents mais également un concert de musique de Myrdhin & sa harpe...en projet.



## Atelier en cours dans le cadre de la Communauté communes et du Conseil général :

Des ateliers de médiation numérique sur tablettes pour les séniors, sont proposés dans 4 bibliothèques de la C.C, dont Médréac, si vous êtes intéressés nous vous donnerons plus amples informations sur place. Ces ateliers vont se poursuivre à la rentrée à partir du jeudi 19 Septembre, avec un parcours de 10 séances sur l'année. La Médiathèque propose également un espace multimédia à la disposition de tous pour travailler sur place : deux ordinateurs sont disponibles avec accès à Internet et au catalogue de la Médiathèque, mais aussi à des jeux sur place.

## Mille mercis aux bénévoles !

Nous remercions à nouveau toutes les bénévoles pour leur disponibilité et pour leur aide précieuse et indispensable à la Médiathèque, et toutes celles et ceux qui nous ont aidé et donné leur temps notamment à la journée citoyenne !

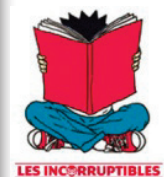
**Nous vous rappelons que la Médiathèque sera ouverte pendant tout le mois de Juillet jusqu'au samedi 3 Août inclus et fermera du mardi 6 Août au samedi 31 Août inclus. Réouverture le samedi 3 Septembre.**

**Nous vous souhaitons à tous un bel été.**

## Prix Ados 2020, 10 livres à découvrir en rayons !



Les secrets de Tharanis de David Moitet ; L'espoir sous nos semelles d'Aurore Gomez ; Snap Killer de Sylvie Allouche ; Ceux des limbes de Camille Brissot ; Le gang des vieux schnocks de Florence Thinard ; Les filles de l'astrologue de Laurence Schaack et Françoise de Guibert ; Interfeel d'Antonin Atger ; Sauvages de Nathalie Bernard ; un si petit oiseau de Marie Pavlenko, La vie dure trois minutes d'Agnès Laroche.



## Prix des Incorruptibles :

Les sélections CM2 /6ème et CE2 / CM1 et CE seront accessibles en prêts aux usagers et aux classes des deux écoles de Médréac dès la rentrée prochaine.

## Rappel des heures d'ouverture publique :

Mardi : 16 H 30 à 18 H 30

Mercredi : 10 H 30 à 12 H 30 & 14 H 30 à 16 H 30

Vendredi : 16 H 30 à 18 H 30

Samedi : 10 H à 12 H 30

**Fermeture estivale du mardi 6 Août au samedi 31 Août inclus.**

## Modalités d'inscription :

### Inscription de date à date

Prêts maximum à chaque passage et par membre de la famille : 4 livres ou imprimés par personne • 3 DVD par famille et 6 CD par famille

### Accès à Internet :

1 H pour les inscrits et 2 postes disponibles.

### Animations régulières :

Expositions, valises thématiques sur thème • Lectures de contes • Prêts sur thèmes & ressources numériques. Ateliers tablettes • Portage à domicile.

### Contact

02 99 07 32 02 ou 09 62 63 18 45  
bibliotheque.medreac@orange.fr



## ASSOCIATION ESPACE DE VIE SOCIALE CSF MEDREAC

Une information, une inscription... Contactez-nous :



**MANDY**  
Coordinatrice  
Espace de Vie Sociale  
evsmedreac@gmail.com



**SOPHIE**  
Directrice Adjointe  
Animatrice Evénementiel  
janviersophie.evs@gmail.com

**L'ESPACE DE VIE SOCIALE, UNE ASSOCIATION INTERGENERATIONNELLE.**

### ASSOCIATION

Janvier : Merci à nos adhérents présents lors de la Galette des Rois.

Avril : Lors de notre Assemblée Générale, 4 bénévoles de l'association nous ont quitté. L'association tenait à les remercier pour ces années d'investissement.



Nous avons également accueilli deux nouvelles bénévoles :  
- Jennifer Lesaigne - Trésorière adjointe  
- Alice Aubert - Secrétaire  
L'association leur souhaite la bienvenue.

### ESPACE JEU 0 à 3 ans

De septembre à juin

en partenariat avec la Communauté de communes

2 matinées par semaine : mardi, vendredi (hors vacances scolaires) en présence d'une éducatrice de jeunes enfants.



Horaires : 9H30 à 12H



Activités : Activités manuelles, motricité, jeux d'éveil...

Assistantes maternelles, parents, grands parents, venez découvrir ces temps d'animations et d'échanges

Informations/inscriptions : evsmedreac@gmail.com

### ACCUEIL DE LOISIRS 3 à 12 ans

« Vis ma vie de... » a été le thème des mercredis mai/juin à l'accueil de loisirs. Les commerçants de Médreac ont accueilli, chaque mercredi, un groupe d'enfants afin de leur faire découvrir leurs métiers. Un grand merci à tous les commerçants, à la médiathèque, à la mairie... d'avoir accordé du temps aux enfants !



« Vis ma vie de boucher »  
- Au Paradis de la viande -



« Vis ma vie de coiffeuse »  
- SP coiffure -



« Vis ma vie d'épicier »  
- Au cours des halles -



« Vis ma vie de bibliothécaire »  
- Médiathèque -



« Vis ma vie de boulanger »  
- Fournil Médreac -

### NOS MINI CAMPS ÉTÉ 2019

- A LA FERME DE KEMO à Corseul : 5-7 ans Du lundi 8 au vendredi 12 Juillet
- AU CAMPING à Jugon les lacs : 8-12 ans Du lundi 15 au vendredi 20 Juillet
- AU CAMPING « Ker al lann » à Guitté : 6- 10 ans Du mardi 30 Juillet au jeudi 1er Août
- AU CENTRE DE VACANCES à Lancieux : 7-10 ans Du lundi 19 au vendredi 23 Août





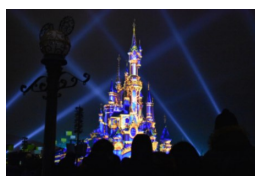
## EVENEMENTIEL Famille

Soirée Jeux Grignot' en Janvier - 50 participants

en partenariat avec la Communauté de communes Saint-Méen/Montauban



Séjour à Disneyland  
Paris en Février  
- 52 participants



Sortie Football Stade Rennais / Nice en Avril - 50 personnes

en partenariat avec le club de foot de Médréac



### EVENEMENT :

1ère édition « Chasse aux œufs » - 38 enfants



**Nouveauté dès septembre :** ATELIER THEATRE 8-15 ans à l'année avec notre intervenante Morgan - Représentation en fin d'année

**Informations/inscriptions :** [janviersophie.evs@gmail.com](mailto:janviersophie.evs@gmail.com)

### LES STAGES ADOS :

Nous organisons des stages ados 11-15 ans pendant les vacances scolaires.

- Janvier : Suite au 1er stage théâtre de novembre, les ados ont rejoué leur pièce en première partie de la pièce du théâtre adultes « Les compagnons du Menhirs »

**Un partenariat inter associatif très joyeux !**

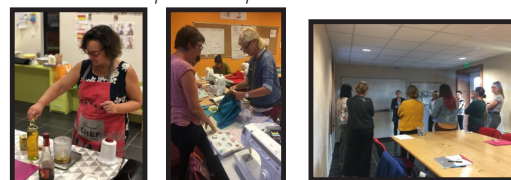


- Février : 2ème stage Théâtre avec notre intervenante Morgan - 9 ados

- Avril : Stage vidéo/photos avec Claude Le Guillard, photographe professionnel à Médréac - 5 ados

**ATELIERS :** Juin, fin des ateliers cuisine, couture et anglais

Reprise en septembre



## ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE



18 enfants du CP à la  
5ème pendant  
l'année scolaire  
3 salariées  
4 bénévoles

Sortie de fin d'année à l'Ecomusée de Rennes

**Reprise le 17 Septembre :**

Vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants.

**Informations/inscriptions :** [evsmedreac@gmail.com](mailto:evsmedreac@gmail.com)

## PARENTALITE Adultes

Les soirées Parentalité ont repris en février au rythme d'une soirée par mois, et sont animées par Delphine Théaudin, psychologue clinicienne.

Février : « Les relations dans les fratries »

Mars : « Ma place de parent dans la scolarité de mon enfant »

Avril : « Communiquer avec mon ado »

Juin : « Accompagner mon ado vers l'autonomie »

**A venir :**

12 Septembre : « Violences et harcèlements scolaires » Gratuit

**Informations/inscriptions :** [evsmedreac@gmail.com](mailto:evsmedreac@gmail.com)

## RESEAU BABY-SITTING

Une vingtaine de jeunes formés en Avril 2019.

Besoin d'un(e) babysitteur ?

Contactez-nous !



Suivez nous sur facebook « Espace de Vie Sociale CSF Médréac »

ESPACE DE VIE SOCIALE CSF MEDREAC - 15 rue de la libération 35360 Médréac 02.23.43.08.79 // 07.69.67.33.04

[evsmedreac@gmail.com](mailto:evsmedreac@gmail.com) / [janviersophie.evs@gmail.com](mailto:janviersophie.evs@gmail.com)

## Communauté de communes Saint-Méen-Montauban

### Un nouveau centre d'accueil administratif : La Maison de Services au Public (MSaP).

Depuis le 23 avril, la Maison de Services au Public vous accueille, à Saint-Méen-le-Grand.

Cette M.S.A.P., c'est la volonté de simplifier le parcours dans le labyrinthe de l'accès aux droits : éviter les impasses et trouver le chemin le plus court, près de chez soi.

C'est pour tous et sans condition.







Pour cela, elle vous accueille et vous écoute pour bien comprendre votre besoin (par exemple : dans les domaines de l'habitat, de la santé et de la retraite, du transport, du logement, de l'emploi, de la famille etc).

Vous prenez connaissance des démarches à accomplir, des éventuelles personnes à rencontrer parmi les permanences assurées dans la maison de services ou d'autres structures.

Ainsi, la M.S.A.P. peut être votre interlocutrice privilégiée au quotidien. Concrètement, elle peut :

- VOUS INFORMER, VOUS RENSEIGNER : comprendre un courrier, imprimer un formulaire, trouver l'adresse ou les horaires d'un service.
- VOUS ORIENTER : identifier le bon interlocuteur, trouver un service, faciliter la prise de contact ou de rendez-vous.
- VOUS ACCOMPAGNER DANS LES DEMARCHES : faire le point sur votre situation et vous soutenir dans les démarches utiles pour votre quotidien.
  - o sur papier : aider à rédiger un courrier, remplir un dossier ou un formulaire, etc
  - o sur Internet (CAF, MSA, CPAM ...) : créer votre espace personnel, faire une simulation ou une demande et suivre votre dossier (carte grise, carte vitale, changement d'adresse, demande d'allocations, retraite, etc), déclarer ou actualiser votre situation, imprimer une attestation etc.

### PERMANENCES SANS RDV

 <b>Point Accueil Emploi</b>	Accompagner dans vos démarches emploi et formation	du lundi au vendredi de 8h30 > 12h30 + vendredi de 15h30 à 17h le samedi* 10h > 13h
 <b>Information Jeunesse</b>	Informier et accompagner les projets des jeunes	le mercredi de 13h à 18h le vendredi de 15h30 à 19h le samedi* de 10h à 13h
 <b>CAF 35</b>	Faire valoir ou actualiser vos droits	9h30 > 12h et 14h > 16h le mardi 2/7 - autres dates à préciser mi-juin
 <b>Soliha</b>	Informier sur les aides à l'amélioration et à l'adaptation du logement	13h30 > 16h30 les mercredis 3/7, 17/7, 4/9, 18/9, 2/10, 16/10, 6/11, 20/11, 4/12 et 18/12
 <b>ADIL 35</b>	Informier et conseiller locataires et propriétaires sur le logement	14h > 17h les jeudis 11/7, 12/9, 10/10, 14/11 et 12/12
 <b>Point Région</b>	Informier sur l'offre et les financements possibles des formations	8h30 > 12h30 les vendredis 5/7, 30/8, 13/9, 11/10, 8/11 et 6/12

\*dernier samedi du mois

**LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC**
**SAINT-MÉEN MONTAUBAN**

vous accueille le

**MARDI** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h








**MERCREDI** de 8h30 à 18h

**JEUDI** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

**VENDREDI** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h

 dernier **SAMEDI** du mois de 10h à 13h

**PERMANENCES SUR RDV**

 <b>CDAS</b> 02 99 09 86 60	<i>(Centre Départemental d'Action Sociale)</i> Rencontrer une assistante sociale	le jeudi
 <b>Architecte conseil</b> Contact MSaP	Conseiller sur les projets neufs ou de rénovation et infos techniques, réglementaires, énergétiques	<b>14h &gt; 16h</b> les jeudis 12/9 et 14/11
 <b>CLIC</b> 02 99 06 32 45	<i>(Centre Local d'Information et de Coordination)</i> Pour les personnes de + de 60 ans et les personnes en situation de handicap	<b>14h &gt; 17h</b> les vendredis 12/7, 26/7, 13/9, 27/9, 11/10, 25/10, 8/11, 22/11 et 13/12
 <b>CPAM</b> 36 46	<i>(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)</i> Faire valoir vos droits et accompagner vos démarches liées à la santé	<b>9h&gt;12h30 et 13h30 &gt;16h</b> les vendredis 13/9, 29/9, 11/10, 8/11, 22/11, 6/12 et 20/12
 <b>We Ker</b> 02 99 09 47 48 06 10 89 29 79	Accompagner les jeunes de 16 à 25 ans (emploi, formation, logement, ...)	les mercredis et vendredis
 <b>Eurêka Emplois Services</b> 02 99 09 11 36	Accompagner les chercheurs d'emploi dans leur projet professionnel	<b>8h30 &gt; 12h10</b> les vendredis 5/7, 30/8, 13/9, 11/10, 8/11 et 6/12
 <b>CIDFF 35</b> 02 99 30 80 89	<i>(Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille)</i> Informer sur le droit de la famille, du travail et sur les violences faites aux femmes	<b>9h30 &gt; 12h</b> les jeudis 11/7, 26/9 et 14/11
 <b>UDAF 35</b> Contact MSaP	Conseiller sur la gestion du budget en lien avec la consommation	<b>13h30 &gt; 16h30</b> les mardis 17/9, 15/10, 12/11 et 10/12
 <b>CDAD</b> Contact MSaP	<i>(Centre Départemental de l'Accès au droit)</i> Rencontrer un avocat - conseil  Rencontrer un notaire - conseil	<b>Avocat : 14h &gt; 16h</b> les mardis 9/7, 10/9, 8/10, 12/11 et 10/12  <b>Notaire : 16h &gt; 18h</b> les mercredis 3/7, 4/9, 2/10, 6/11 et 4/12

**Maison de Services au Public (MSaP)**

22, rue de Gaël à Saint-Méen-le-Grand

02 99 09 44 56 - msap@stmeen-montauban.fr

## Pensons à vérifier nos compteurs d'eau.

C'est un compteur que l'on ne regarde pas souvent et c'est un tort. Il est en effet judicieux de ne pas attendre les factures semestrielles pour constater notre consommation. Une fuite peut rapidement gonfler lourdement la facture d'eau, avoir des conséquences dans nos sols ou habitations et engendrer des travaux parfois très contraignants. Etablir un relevé régulier de son compteur se révèle donc être une bonne habitude, qui limitera forcément l'ampleur de ces désagréments.

Si l'usager n'a guère de recours extérieurs pour les désagréments matériels, la surconsommation résultant d'une fuite et ses conséquences pécuniaires peuvent voir s'appliquer le dispositif Warsmann, sous certaines conditions. Mais en quoi consiste ce dispositif ?

### Application de la Loi Warsmann

☞ Si la fuite non visible se trouve sur le réseau privatif

☞ Si vous avez une surconsommation comme vu ci-avant, vous devez nous transmettre dans un délai d'un mois à compter de la réception du courrier d'information de VEOLIA :

- Une demande de dégrèvement détaillant l'origine de la fuite
- Un justificatif attestant la date et la nature de la réparation de la fuite (facture d'un plombier ou autre justificatif de réparation).

**Plus d'infos :**  
<https://www.service.eau.veolia.fr>

### La Loi Warsmann ne prévoit rien

☞ Si les fuites sont dues à des appareils ménagers (lave-linge, lave-vaisselle...), à des appareils sanitaires (chasse d'eau WC, adoucisseurs, baignoires, douches, robinetteries...), à des appareils de chauffage (cumulus, chaudières, groupes de sécurité...), à des piscines et automatismes de remplissage, à des systèmes d'arrosages ou à tout type d'équipement de la sorte.

☞ Si la fuite est inférieure au double de la consommation normale

☞ Si pas de justificatif

☞ Si le délai de réclamation

**SIAEP de Montauban Saint-Méen**  
46 Rue de Saint-Malo - BP 26042  
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE  
siaep@stmeen-montauban.fr

## Le dispositif Warsmann

Dégrèvement des factures d'eau suite à une fuite d'eau après compteur



### Principales dispositions et modalités d'application

Décret n°2012-1078 du 24 septembre 2012 pris en application de l'article 2 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011, dite loi Warsmann, codifié à l'article L.2224-12-4 du CGCT

Délibération n°2019-15 du comité syndical du 4 juin 2019



### Seuls les locaux d'habitation sont concernés

Seuls sont concernés les **locaux d'habitation**, occupés à titre principal ou secondaire.

*Les contrats spécifiquement dédiés à l'arrosage, aux activités industrielles, agricoles (hors fermes d'habitation) ou hôtelières sont, par exemple exclus du dispositif.*

### Seules les fuites sur canalisation sont éligibles

Le dispositif s'applique exclusivement aux **fuites sur canalisation après compteur**.

*Par canalisation, on entend les « tuyaux » et accessoires annexes (raccords, coudes, vannes et joints), constitutifs de l'installation privative du client. Les fuites dues à des appareils ménagers et à des équipements sanitaires ou de chauffage ne sont pas couvertes.*

### ☞ Les documents à fournir :

- Faire un courrier de demande de dégrèvement à M. le Président du SIAEP de Montauban Saint-Méen (copie à VEOLIA Agence de Montauban de Bretagne) pour la part eau potable
- Fournir une attestation de votre plombier (numéro SIRET/SIREN de l'entreprise, localisation de la fuite, mention « fuite réparée », date et montant de la réparation).

### Le dispositif s'applique aux "consommations anormales" d'au moins deux fois le niveau de consommation moyen de l'abonné

La consommation de l'abonné est jugée « anormale » si le volume d'eau consommé depuis le dernier relevé excède le **double du volume d'eau moyen** consommé dans le même local d'habitation pendant une période équivalente au cours des **3 années précédentes**.

*Un abonné ayant consommé en moyenne 100 m<sup>3</sup> sur les 3 années précédentes, dont la consommation serait passée à 400 m<sup>3</sup> au dernier relevé est éligible (la consommation dépasse les 200 m<sup>3</sup>, soit deux fois celle de référence de l'abonné).*

### L'abonné doit attester de l'existence et la réparation de la fuite par une entreprise de plomberie

Pour bénéficier du dispositif de plafonnement de sa facture, l'abonné doit produire une attestation d'une entreprise de plomberie, dans un délai d'un mois après avoir été informé de sa consommation anormale.

### L'attestation de l'entreprise de plomberie doit spécifier :

- que la fuite a été réparée ;
- la localisation de la fuite ;
- la date de la réparation.

Le service de l'eau peut procéder à tout contrôle sur place, pour vérifier que la fuite a bien été localisée et réparée.

### Demeurer un bon élève n'enlève en rien le besoin de toujours progresser

Le Smictom Centre Ouest 35 a mené il y a peu, en partenariat avec l'ADEME, une étude visant à déterminer la composition des Ordures ménagères résiduelles sur son territoire. La mission prévoyait également de comparer le gisement avec la précédente campagne de caractérisation et d'évaluer l'impact des actions menées, du passage à la redevance incitative pour la réduction des déchets et l'amélioration du tri.

Les résultats sont assez éloquentes :

Si l'on trouve encore 12,5 kg par habitant par an de collecte sélective (emballages verre, plastique, papier, métallique, etc) dans les bacs verts, c'est 50 % de moins qu'en 2014, date à laquelle le chiffre avoisinait les 25 %.

Concernant l'extension des consignes de tri (autres emballages composites, films plastique, pots, barquettes, etc), on enregistre une baisse de 30 %, avec un chiffre de 14.8 kg/hab/an.

En matière de déchets évitables, c'est-à-dire le gaspillage alimentaire, les imprimés publicitaires non sollicités, les progrès sont encore plus nets : 6,4 kg/hab/an, soit une baisse de 60 %.

Les autres collectes spécifiques (textiles et chaussures, métaux, petits équipements électriques et électroniques, piles ampoules, etc.) demeurent également en nette baisse avec 3.5 kg/hab/an, soit une baisse de 64 %.

Enfin, une baisse de 15 % marque tout ce qui concerne la valorisation organique par compostage à domicile (déchets alimentaires, déchets de jardin, papiers souillés, etc) et représente encore 36,7 kg/hab/an.

Logiquement, les déchets résiduels pour lesquels n'existent pas de filières de détournement (déchets combustibles divers, couches et autres fractions hygiéniques, etc) représentent la plus petite baisse (13 %) avec 36,8 kg/hab/an.

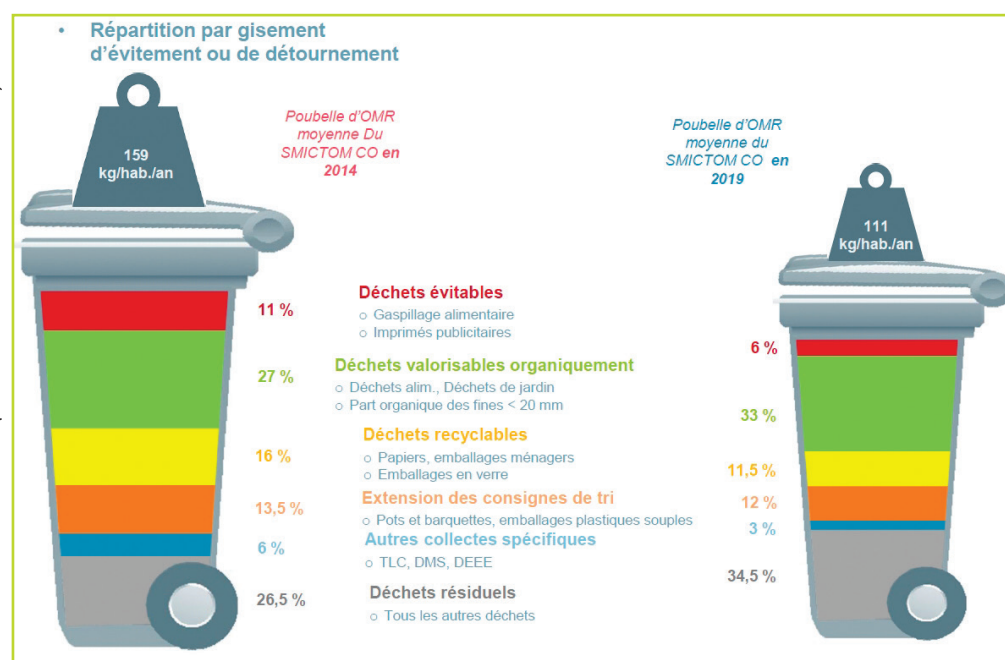
Au total on observe une baisse importante entre le ratio de collecte de 2014 et celui de 2019. Cette baisse est en corrélation directe avec le passage à une collecte des ordures ménagères en redevance incitative.

Au total, le poids de déchets s'élève à 110.88 kg par habitant par an contre un peu plus de 152 kg en 2014. Pour

information, le dernier ratio national connu, datant de 2015, laissait apparaître un chiffre de 261 kg/hab./an.

Ces résultats traduisent donc une nette amélioration en matière de gestion des déchets, bien en deça de la moyenne nationale. Pourtant, personne ne peut s'en contenter. Il nous faut encore prodiguer de nouveaux efforts pour confirmer cette tendance. Plusieurs leviers doivent être actionnés, comme la sensibilisation et la prévention du gaspillage alimentaire au domicile, dans les supermarchés, les écoles, la promotion du compostage à domicile ou bien encore le passage à l'extension des consignes de tri, laquelle sera une obligation réglementaire d'ici 2022, etc.

(source : Smictom Centre Ouest 35)



### Nouveau tri des couettes et oreillers au CAV de Breteil

Depuis le 2 mai 2019, les couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas sont désormais triés au Centre d'Apport Volontaire de Breteil. Le SMICTOM Centre Ouest, accompagné par l'Eco-Organisme agréé par l'Etat, « Eco-mobilier » organise la collecte et la valorisation / recyclage des meubles et morceaux de meubles. Les couettes, coussins et oreillers entrent désormais dans cette liste. Ce nouveau tri est pris en charge grâce à l'éco-participation qui s'ajoute au prix de vente de ces couettes et oreillers et affichée sur l'étiquette depuis octobre 2018.

En pratique, sur le Centre d'Apport Volontaire de Breteil, vous déposerez couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas dans des sacs de collecte transparents disponibles à côté du caisson mobilier.

Ce nouveau tri sera étendu dans un second temps sur les autres déchèteries du SMICTOM Centre Ouest.

## Au matin du 08 juin 1944...

Dans un brouillard intense, sur la base aérienne Debach près d'Ipswich, en Angleterre, le lieutenant Digges et son équipage, qui ont accompli, il y a 48 heures, leur première mission de bombardement dans le cadre de la gigantesque Opération Overlord, sont convoqués par leur hiérarchie à un briefing avant nouvelle mission de bombardement sur le territoire Français occupé. Les Etats-majors alliés veulent à tout prix soutenir les forces terrestres engagées sur le sol Normand et retarder la remontée des troupes ennemies déployées sur la côte atlantique. En ce sens, le bombardement d'un pont principal enjambant la Loire près de Nantes est envisagé. Le bombardier du Lt Digges est un B-24 Liberator, bombardier lourd propulsé par quatre moteurs développant une puissance de 1200 chevaux chacun. La longueur totale de l'avion est de 33,52 mètres. Son poids total est de 23,700 tonnes dont 3,6 tonnes de bombes (15 bombes de 250 kg). Dix personnes sont à son bord : le pilote, le copilote, le navigateur, le bombardier, le radio, le mécanicien et quatre mitrailleurs.

Le B-24 doit venir se joindre en vol à 14 autres bombardiers de la même unité qui, eux-mêmes, rejoindront d'autres avions décollant de diverses bases. Au total, 42 B-24 et 25 B-17 participent à cette mission au cours de laquelle 94 tonnes de bombes seront lâchées, occasionnant d'importants dégâts, mais permettant d'atteindre l'objectif. Le regroupement prévu doit se faire au-dessus de la mer. Cependant, malgré les efforts des pilotes, ce regroupement au-dessus de la Manche ne peut être réalisé. Seul, l'équipage 943 parvient à se joindre à un autre groupe. Les 14 autres avions de l'unité, dispersés, reçoivent l'ordre de rentrer à leur base. Il est environ 6 heures 30. Outre le regroupement raté, la traversée de la Manche se passe sans incident. Tout change à hauteur des côtes nord de la Bretagne. L'armada aérienne essuie des tirs nourris en provenance de la défense antiaérienne ennemie. Leur portée est, fort heureusement, trop courte. En vue de Nantes, l'ordre est donné à tous les équipages de réduire quelque peu l'altitude et à se préparer au largage des bombes, au risque d'être plus vulnérable. Il est un peu plus de 8 heures 30 quand la formation arrive en vue de la cible. Les nombreux postes de FlaK (DCA) se déchaînent et visent les avions américains. Le B-24 du Lt Digges a ouvert sa soute à bombes lorsqu'un obus touche sévèrement un des moteurs, qui s'arrête immédiatement. Dans les instants qui suivent, un deuxième moteur cesse de fonctionner à son tour. Des éclats traversent la carlingue, blessant légèrement 5 membres de l'équipage. Tandis que le pilote maintient son avion au sein de la formation, malgré les problèmes, le troisième moteur donne des signes de fatigue. L'avion passe alors juste au-dessus de la cible. La poignée de largage est actionnée. Rien ne se passe. La cargaison reste à bord. Le lieutenant s'empresse d'appuyer sur le circuit de secours, toujours sans résultat. Le système a sans doute été endommagé par un obus. Immédiatement, le pilote décide de décrocher de la formation et de prendre rapidement le chemin de retour le plus court. Cependant, le bombardier perd de l'altitude (130 mètres par minute) dû au manque de puissance du dernier moteur valide et aussi au poids de la charge non larguée. Afin de réduire la descente, une tentative d'éjection manuelle des bombes est entreprise. Le bombardier et l'un des mitrailleurs se glissent dans la soute et, en équilibre au-dessus du vide sur les deux poutrelles métalliques, attendent l'ordre du Lieutenant Digges pour les évacuer manuellement. Le pilote s'efforce de trouver un lieu où les projectiles ne toucheront pas de zone d'habitation. Les bombes, une à une, tombent au sol. Les premières explosent sur Guitté, La Chapelle Blanche et Saint-Jouan-de-l'Isle. Hélas, à La Chapelle Blanche, au lieu-dit La Ville-Gaston, l'une d'entre-elles frappe une maison où vivaient une femme et son fils, des réfugiés Rennais. La femme est tuée sur le coup. En cet instant, la « Forteresse volante » en détresse est à la verticale du bourg de Médréac. Il est évident, désormais, que le

B-24 ne pourra pas traverser la Manche. Il est exactement 9 heures. Le Lieutenant Digges se résout à donner l'ordre à tout son équipage de quitter rapidement l'avion tout en respectant un espace de temps entre eux qui permettra de les disperser dans la campagne environnante, les rendant plus difficiles à localiser par l'ennemi. Le sergent Allen est le premier à se jeter dans le vide. Il sera suivi du mitrailleur McInerney. Ce dernier atterrit dans un champ ou pousse du blé près du bois de «L'impérant» en Médréac. Il se trouve à l'écart de toute route. Le sergent Allen, quant à lui, a moins de chance : s'étant posé près d'un chemin de campagne amenant au village de "Cotterel", les Allemands, venus de Médréac à bord de véhicules automobiles, l'arrêtent immédiatement. Le Sergent McInerney se fraye un passage dans le blé, prenant soin de relever les tiges pour dissimuler sa trajectoire. Il n'a pas oublié de récupérer son parachute pour le cacher. Arrivé dans un chemin, un homme et un adolescent lui font signe de la main, le priant de venir vers eux. Il s'exécute et se retrouve dans la petite ferme de cet agriculteur, Monsieur Leforestier. Ce dernier lui procure aussitôt des vêtements civils. Le sergent se change rapidement pendant que son sauveur lui prépare à manger. Et survient cette scène incroyable : Alors que M. Leforestier est reparti s'affairer dans un champ voisin, que le sergent McInerney prend son repas dans la cuisine, des soldats Allemands entrent dans la ferme et entreprennent de fouiller les lieux. L'un d'entre eux ouvre la porte de la cuisine, trouve cet homme à table. Il lui demande : parachutiste ? Où ? Le sergent balbutie quelques mots inaudibles. L'Allemand hausse les épaules et repart à l'extérieur vers l'héroïque Monsieur Leforestier, qu'il interroge à son tour sans plus de résultat. Les Allemands repartent. Quel soulagement ! Le sergent McInerney est aussitôt emmené vers une autre cachette dans un grenier au-dessus de la soue à cochons, avant d'être mieux caché dans les bois environnants. Après quelques jours, en soldat exemplaire, il souhaitera partir à pied pensant rejoindre les troupes américaines en Normandie. Il sera arrêté par l'ennemi dans la région de Dinard et mené dans un camp de prisonniers en Allemagne. Le sang-froid, le courage dont a fait preuve M. Leforestier, n'ont finalement servi à rien... mais l'honneur est là.

Quant au B-24, poursuivant son inexorable descente, il s'écrasera finalement en bordure d'une route entre les villages du «Châtel» et de la «Bodinais» sur la commune de Plumaugat. Le lieutenant Digges, en valeureux chef d'équipage, a été le dernier à sauter de l'appareil. Bien qu'ayant connu des fortunes plus ou moins heureuses, tous les membres d'équipage et soldats ont survécu à ce crash.

En 1996, le sergent McInerney, ici à droite, accompagné du lieutenant Digges (au centre), sont revenus sur les lieux de leur mésaventure. A cette occasion, une cérémonie eut lieu en leur présence au Monument aux Morts de Médréac. Source : Association Bretonne du Souvenir Aérien 39-45.





## Marine LHERNAULT Du matériel au service du bien-être des animaux

*D'une passion naît parfois  
une vocation ...*

Marine est une jeune femme de 22 ans, passionnée d'équitation, qu'elle pratique depuis

son plus jeune âge. Elle a grandi autour des chevaux et en 2011. Alors qu'elle n'a que 14 ans, ses parents lui achètent son premier cheval, rien que pour elle.

C'est une révélation : Marine se dirige d'emblée vers une équitation douce pour le bien être de son nouveau compagnon : l'ETHOLOGIE, que l'on peut définir comme l'étude du comportement et équitation sans mors).

À la recherche infructueuse de matériel auprès des grands distributeurs, elle crée son premier licol éthologique (qu'elle préfère appeler licol de travail) : EQUI-ETHO CREATION est né.

En décembre 2014, elle crée une page Facebook pour présenter ses créations entièrement personnalisées, un sur-mesure qu'elle veut à l'image de chacun. En 2017, après avoir passé son BTSA production animale, Marine passe plus de temps autour de ses créations, les améliore, confectionne de nouveaux modèles et commence à se déplacer sur les concours, fêtes du cheval...

Aujourd'hui, toujours en quête d'améliorer le bien-être des animaux, elle a élargi sa gamme. Son travail, digne d'un artisanat de qualité qu'elle revendique, s'étend désormais du matériel pour équidés (licols éthologiques, longes, rênes, cordelettes, frontaux anti mouche, etc), aux accessoires pour chiens et chats (colliers, harnais, laisses, etc), en passant par les licols à réglage rapide, les colliers destinés aux bovins. Ainsi, elle est en mesure de confectionner toutes sortes de créations en cordes.

Depuis peu, elle s'est également lancée dans le cuir pour les colliers pour chien et fourmille d'idées pour répondre aux nouveaux projets des uns et des autres.

Tout au long de l'année, elle sillonne la France entière. Elle sera ainsi présente cette année au Salon du cheval de Lyon, Angers, Paris, Avignon, Bordeaux et sur différentes manifestations en Bretagne (fête du cheval de Loudéac, Menez Bré, etc.)

Elle est aussi présente sur les réseaux sociaux, sur lesquels chacun peut suivre son actualité, avant de pouvoir, très prochainement, de flâner dans sa boutique en ligne et passer commande le plus facilement du monde. En attendant, afin de satisfaire vos besoins, vos envies, n'hésitez pas à lui envoyer un mail à [equithocreation@gmail.com](mailto:equithocreation@gmail.com) ou à la contacter sur sa page Facebook Equi-Etho création et Instagram @equithocreation

Marine est animée par une simplicité, une implication de tous les instants, un esprit de création qui ne manqueront pas de lui servir pour réussir dans la voie qu'elle a choisie. Bon vent à elle.



Equi-Etho creation  
53 Querhault - 35360 Médréac  
06.10.96.17.27  
[www.facebook.com/equithocreation](http://www.facebook.com/equithocreation)  
[www.equi-etho-creation.com](http://www.equi-etho-creation.com)



## PROGRAMMATION MUSICALE 2019

SCÈNE OUVERTE DE 19H À 20H

## JUILLET / AOÛT LES VENDREDIS DU RAIL

### 5 JUILLET - ONE K

1K C'EST DU ROCK À L'ÉTAT PUR, UN POWER TRIO, DE LA POÉSIE, DU CARACTÈRE, DES MÉLODIES SOIGNÉES, DES RIFFS ACÉRÉS ET DES RYTHMIQUES DOUCES OU ENRAGÉES !



### 12 JUILLET - LA TOURNÉE MANQUÉE

LA TOURNÉE MANQUÉE EST UN GROUPE DE CHANTS DE MARINS. LE REGISTRE EST TRÈS VARIÉ ALLANT DU TRADITIONNEL AUX RYTHMES CHALOUPEÉS DU CALYPSO, EN PASSANT PAR DES CHANTS À HISSER ANGLAIS! À ÉCOUTER SANS MODÉRATION!

### 19 JUILLET - MOORSE

MOORSE EST UN TRIO ROCK, BASÉ EN BRETAGNE AVEC FRÉDÉRIC MATTIO À LA GUITARE; GURVAN MÉVEL À LA BATTERIE, PROGRAMMATION ET VINCENT EYR À LA BASSE, PROGRAMMATION. TITRES ENGAGÉS, DÉGAGÉS, ONIRIQUES ET PIGMENTÉS ROCK.



## LA RESTAURATION

5 JUILLET : ASSO DES CHASSEURS - GALETTES-SAUCISSES-FRITES-CRÊPES

12 JUILLET : QUADCOOL - MOULES FRITES - SUR RÉSERVATION

AU 0299072912 OU QUADSCOOL@GMAIL.COM

19 JUILLET : USM / UNC AFN - GALETTES-SAUCISSES-FRITES-CRÊPES

26 JUILLET : LA CSF - GALETTES-SAUCISSES-FRITES-CRÊPES

2 AOÛT : DON DU SANG - COCHON GRILLÉ -

SUR RÉSERVATION AU 06 70 98 21 78

9 AOÛT : SEASONS DART'S - PAËLLA - SUR RÉSERVATION

TÉLÉPHONER AUX 4 SAISONS 0981089835 JUSQU'AU 6 AOÛT.

16 AOÛT : ASSO COMITÉ DES FÊTES - GALETTES-SAUCISSES-FRITES-CRÊPES

23 AOÛT : APE/APEL DE MEDREAC - GALETTES-SAUCISSES-FRITES-CRÊPES

30 AOÛT : OCM HANDBALL - GALETTES-SAUCISSES-FRITES-CRÊPES

JUILLET / AOÛT  
2019  
LES VENDREDIS DU RAIL

## JUILLET / AOÛT LES VENDREDIS DU RAIL

## SAISON 2019

### 26 JUILLET - AFASSA

EMPRUNTANT LES UNIVERS DU REGGAE, DE LA MUSIQUE AFRO-CUBAINE ET DE L'AFROBEAT. LES CHANTS, D'UN REGISTRE TRÈS POÉTIQUE, SONT INTERPRÉTÉS OU ÉCRIT DANS DIFFÉRENTES LANGUES (FRANÇAIS, ANGLAIS, FON ET YORUBA) DANS LE RESPECT DES TRADITIONS. POUR AUTANT, LA MUSIQUE D'AFASSA S'ATTRIBUE LA LIBERTÉ D'UNE IMPROVISATION CAPITIVÉE DE JAZZ ET DE MUSIQUE CUBAINE... AUTANT DE REGISTRES DANS LESQUELS SE MÉLANGERONT LANGUES D'AFRIQUE DE L'OUEST ET MÉLODIES RYTHMÉES.



### 2 AOÛT - LES NIGLOTS



### 2 AOÛT - LES NIGLOTS

SUR SCÈNE, CE TRIO NOURRI D'INFLUENCES MANOUCHES ET DE CHANSONS FRANÇAISES, PIOCHE DANS LES STANDARDS DU JAZZ ET LES EXÉCUTE MALICIEUSEMENT, EN TOUTE INTIMITÉ TOUT EN LAISSANT PLACE À L'IMPROVISATION.

3 MUSICIENS QUI VOUS ENTRAÎNENT AVEC LÉGÈRETÉ DANS UN SAVOUREUX MÉLANGE DE NOTES ET RYTHMES SWINGUANT. UN PLAISIR MUSICAL À PARTAGER.

### 9 AOÛT - LES EVRANNEUR'S

UN VOYAGE MUSICAL ENTRE BRETAGNE ET OUTRE-MANCHE AU RYTHME DE CHANTS DE MARINS ET STANDARDS DE LA MUSIQUE FOLK IRLANDAISE ET CELTIQUE.



## PROGRAMMATION MUSICALE

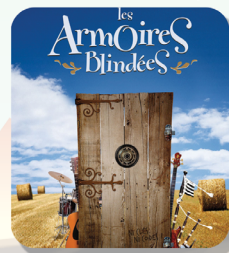
### 16 AOÛT - PAUL COWLEY TRIO

CET EXCELLENT GUITARISTE ET CHANTEUR À LA VOIX CHAUDE NOUS EMÈNE DANS SON UNIVERS BLUESY, FAIT DE BALLADES ET DE RYTHMES ENVOÛTANTS. ON BAISSE LES LUMIÈRES ET ON ÉCOUTE LA VOIX, LE GROOVE DE PAUL COWLEY...



PAUL COWLEY EST L'UN DES MEMBRES FONDATEURS DU CÉLÈBRE « SUTTON BLUES COLLECTIVE », BIEN CONNU DES AMATEURS DE BLUES EN ANGLETERRE.

### 23 AOÛT - LES ARMOIRES BLINDÉES



NOS TEXTES ET NOS MUSIQUES S'INSPIRENT DE LA VIE QUOTIDIENNE. LES ARMOIRES BLINDÉES DÉLIVRENT LEUR MESSAGE DANS UN FRANÇAIS COMPRÉHENSIBLE (ENFIN, PEUT-ÊTRE).

### 30 AOÛT - DOSNOMA

DOSNOMA C'EST UN VOYAGE POUR L'AMÉRIQUE DU SUD OÙ LA MAGIE DES PORTS DU PACIFIQUE SE MÊLE AUX RYTHMES AFRO PÉRUVIENS. LA POÉSIE DU CHILI ET DU VENEZUELA, L'ÉLÉGANCE DU BOLÉRO ET DU SON CUBAIN, LA NOSTALGIE DE LA SAMBA ARGENTINE VOUS INVITENT À TRAVERSER L'ATLANTIQUE AVEC EUX.

